

Rentrée académique 2012-2013 de la Haute Ecole Arc

## **HE-Arc: une Ecole, un label et une dynamique**

**La rentrée académique de mi-septembre 2012 constituera sans conteste un tournant dans l'histoire de la Haute Ecole Arc. Avec près de 2500 étudiants inscrits, dont plus de 1400 en formation de base (Bachelor et Master), il s'agit d'une rentrée sans commune mesure pour l'institution. Et ce, un an presque jour pour jour après l'inauguration de son grand Campus sur le site de la gare de Neuchâtel. Au niveau politique, deux nouvelles Conventions (HE-Arc et HES-SO) doivent passer devant les parlements.**

D'un peu plus de 900 étudiants inscrits en formation Bachelor et Master en 2005, les effectifs de la HE-Arc se montent aujourd'hui à plus de 1400 étudiants. Soit une augmentation de près de 60% en sept ans!

La HE-Arc – qui représente les forces HES des cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne francophone – compte dans le détail de sa formation de base 51 inscrits en Conservation-restauration, 684 en Gestion, 423 en Ingénierie et 285 en Santé (sans les modules complémentaires).

A ceux-ci s'ajoutent près de 1000 étudiants en formation postgrade (CAS, DAS et MAS) et continue, principalement dans les domaines Gestion et Santé.

Les inscriptions sont en constante augmentation depuis la création de l'Ecole. Les inaugurations de Campus Arc 1 en 2009 et Campus Arc 2 en 2011 sur le plateau de la gare de Neuchâtel ont contribué au formidable développement de l'institution.

Avec près de 200 étudiants, le lieu de formation de Delémont est également une très belle source de vitalité.

### Nouvelles Conventions HE-Arc et HES-SO

En parallèle à cette rentrée académique réussie, l'avenir de la Haute Ecole Arc se joue également sur le terrain politique.

Les parlements des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel sont en effet appelés, à l'exemple des parlements des autres cantons romands, à se prononcer sur la nouvelle Conventions HES-SO. Et, de fait, sur la refonte de la Convention HE-Arc.

Ce projet ambitieux unit sept cantons autour de valeurs communes. Il favorise ainsi le rayonnement de la HES-SO dans les différentes régions et renforce son positionnement sur le plan national et international. Les hautes écoles assurent la réalisation des missions HES, largement décentralisées dans les régions.

La gouvernance de la HES-SO ainsi que son modèle de financement ont

notamment été repensés dans la nouvelle Convention HES-SO.

Déjà adoptée par les parlements des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et Berne, celle-ci sera prochainement soumise au vote des parlementaires cantonaux de Neuchâtel et du Jura.

En cascade, cette refonte du partenariat romand implique de fait un remaniement de la Convention HE-Arc. Principales nouveautés, le modèle de gouvernance, la clé de répartition du financement entre les cantons ainsi que les mandats de prestations et conventions d'objectifs entre les cantons et la HE-Arc.

**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :**

**Philippe Gnaegi**

Conseiller d'Etat neuchâtelois et Président du Costra Arc  
Tél : + 41 32 889 69 00

**Elisabeth Baume-Schneider**

Ministre jurassienne et membre du Costra Arc  
Tél : +41 32 420 54 03

**Bernhard Pulver**

Conseiller d'Etat bernois et membre du Costra Arc  
Tél : +41 31 633 85 11

**Brigitte Bachelard**

Directrice générale de la Haute Ecole Arc  
Tél : +41 32 930 11 16

**Mathias Froidevaux**

Responsable communication de la Haute Ecole Arc  
Tél. +41 32 930 11 07, Mobile +41 76 557 11 07  
[mathias.froidevaux@he-arc.ch](mailto:mathias.froidevaux@he-arc.ch)

Neuchâtel, le 13 septembre 2012